

**Assemblée générale**

Distr. générale
6 octobre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 8 de l'ordre du jour

**Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux :
rapports du Bureau****Lettre datée du 4 octobre 1999, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Président de la Deuxième Commission**

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en ma qualité de Président de la Deuxième Commission pour proposer une répartition en deux segments de l'examen du point 101 a) de l'ordre du jour de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale intitulé «Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies». Comme vous le savez, l'Assemblée, sur la recommandation du Bureau, a renvoyé cette question à la Deuxième Commission à sa 3e séance plénière, le 17 septembre 1999.

À la 2e séance de la Deuxième Commission, le 29 septembre, plusieurs États ont proposé qu'une question relevant du point 101 a) de l'ordre du jour, à savoir le suivi du Sommet mondial pour les enfants, soit examinée en séance plénière, les autres sujets demeurant confiés à la Deuxième Commission pour examen. La proposition de faire examiner cette question en séance plénière a été justifiée par le fait que le suivi du Sommet mondial pour les enfants englobait les préparatifs d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale en 2001 et que ces préparatifs et le résultat de la session extraordinaire pourraient être renforcés si la question était examinée en séance plénière. De plus, les questions de fond qui seront vraisemblablement examinées à la session extraordinaire comportaient des sujets abordés par d'autres grandes commissions de l'Assemblée, en particulier la Troisième Commission. Pour ces raisons, la Deuxième Commission a accepté la proposition et m'a demandé de vous écrire pour que cette question soit portée à l'attention du Bureau pour approbation.

Je vous serais très obligé de bien vouloir proposer au Bureau que le point 101 a) de l'ordre du jour soit renvoyé à la fois en séance plénière et à la Deuxième Commission, étant bien entendu que seule la question intitulée «Suivi du Sommet mondial pour les enfants» serait examinée en séance plénière. Votre coopération à ce sujet nous serait très précieuse.

(Signé) Roble Olhaye